

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 à 4 réunions sur un ou deux jours consécutifs	<h2>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50m■ <i>Compétition référencée</i>
--	--	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2009 et après	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition par équipes de clubs de 5 ou 6 nageurs
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs ayant une activité compétitive estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2019

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, un seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum deux courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général seront publiés.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2019 toutes catégories.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.